



PROCES VERBAL
18 juin 2016 – BARENTIN

Le 18 Juin 2016 au Théâtre Montdory de Barentin, tous les groupements sportifs de la Ligue de Basket Ball de Haute-Normandie, association déclarée à la préfecture 12 Juin 1965, se sont réunis en Assemblée Générale.

Conformément aux statuts, les convocations écrites ont été transmises le 08 juin 2016.

L'Assemblée est présidée par M. Michel ROUSSEL.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les groupements sportifs présents, annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 97 groupements sportifs sur 105 sont présents, donnant un total de 12 977 voix sur 13 247 voix.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

- 8h15 à 8h35 – Accueil des représentants des associations sportives.
- 8h40 – Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président.
- Rapport de la Commission de contrôle des mandats.
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 20 juin 2015.
- Présentation des Candidats et rappel mode de scrutin
- Elections
 - Comité Directeur de la Ligue Régionale de Basket Ball Haute Normandie.
 - Assemblée Générale de la Fédération Française de Basket Ball.
- Allocution du Président de la Ligue.
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapport du Trésorier Général
- Rapport de M. GAUDRAY, Expert-Comptable.
- Vote sur les comptes 2015-2016
- Projet de Budget – Saison 2016-2017 (vote).
- Elections des vérificateurs aux comptes.
- La réforme territoriale – FFBB.
- Rapport des présidents des commissions.
- Résultat des élections – second tour si nécessaire.
- Intervention des personnalités.
- Election du président de la Ligue.
- Vœux
- Récompenses.
- Election du Président de la Ligue Régionale de Haute Normandie.



Ouverture de l'Assemblée Générale

Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations Sportives ou leurs représentants, nous tenons aujourd'hui à Barentin, la dernière Assemblée Générale du mandat de 4 ans que vous aviez confiés aux 23 élus du Comité Directeur.

Bienvenue à toutes les personnalités qui ont répondu à notre invitation.

Je remercie Monsieur Daniel BOULENGER, Président du club de BC Barentin ainsi que toute son équipe de bénévoles qui nous accueille.

Merci à Monsieur Michel BENTOT, Maire de Barentin, merci à la Ville pour le prêt de ce théâtre.

Les excusés sont Mesdames Aline GONEL, Hélène BOULAT, Madame Sylvie MOUYON PORTE, DRJSCS.

Messieurs Roger GONEL, Bernard LEFEBVRE, Joël LETELLIER, Frédéric LEFEBVRE Monsieur Hervé MORIN, du Conseil Régional

Avant que ne commence notre Assemblée Générale, nous allons avoir une pensée pour tous les amis qui nous ont quittés. Je vous demande quelques instants de recueillement.

Intervention de M. BOULENGER Daniel – Président de BC Barentin.

« Je remercie l'ensemble des personnes présentes à cette assemblée et excuse M. BENTOT, Maire de Barentin et Mme BLONDELLE Adjointe aux Sports.

Bienvenue au Théâtre Montdory, le groupement sportif du BC Barentin représente 179 licenciés, nous avons 9 équipes de jeunes et 3 équipes seniors. Nous évoluons du championnat district au niveau régional.

Cette saison, nous avons organisé différentes manifestations :

- Un match de Pro entre le Rouen MB et Paris Levallois
- Les 70 ans du club.
- 16^{ème} et 8^{ème} de finale de la coupe de France masculine.

Je renouvelle mes remerciements pour votre venue et vous souhaite une bonne assemblée générale. »

M. ROUSSEL Michel remercie Monsieur BOULENGER et lui remet une médaille de la Ligue et une cravate.

Contrôle des Mandats

105 clubs – 97 étaient présents – 91 ont voté.

13 247 voix pour atteindre le quorum il faut 6 625 voix

A l'ouverture il y a 12 629 voix présentes.

Pour les élections le président de la Commission électorale est M. Serge LE BRIS.



Approbation Procès-Verbal Assemblée Générale du 20 juin 2015

Le procès-verbal est dans l'annexe du dossier de l'Assemblée Générale.
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Elections

Pour les élections le président de la Commission électorale est M. Serge LE BRIS.
Les candidats sont présentés à l'Assemblée.
Le bureau de vote est clôturé.

Allocution du Président de la LBBHN

« Chers amis sportifs,

L'année dernière nous fêtons le cinquantième anniversaire de la Ligue Régionale de Basketball de Haute-Normandie, aujourd'hui nous arrivons au terme du mandat de 4 ans.

Vous allez donc avoir à élire pour 4 nouvelles années un comité directeur, ce mandat aura une particularité d'être coupé en deux parties fonctionnelles fin 2017, dû à la réforme des régions et trouver l'entente nécessaire au fonctionnement de la Ligue de Basketball de Normandie.

Il sera donc important que ceux qui seront élus, aujourd'hui, prennent consciences qu'il est nécessaire de participer activement au fonctionnement de la Ligue, et des commissions misent en place.

Prendre sur son temps bénévole les moments nécessaires pour servir le basket Haut-Normand puis Normand tout court. Proposer et agir pour répondre aux attentes des licenciés, des clubs mais aussi faire appliquer les directives de la Fédération.

Pour moi le parcours à la présidence de la Ligue a débuté en 1995, et se termine aujourd'hui. En 20 ans de présidence je peux faire un constat succinct de la partie négative et positive.

Le négatif est celui que vous devez tous ressentir, mais qui est dû au changement d'époque, au changement de mentalité, à la professionnalisation du système, à l'esprit juridique qui a pris le pas sur l'esprit sportif.

Puis il faut bien le dire, aux questions de personne des 3 structures qui constituent la Ligue, dont certaines s'engouffrent dans les failles du système devenu complexes qui permet aux « y a qu'à » de savonner les « planches » en détruisant l'existant.

Autre constat que je trouve négatif mais qui est voulu par la Fédération, est le fonctionnement des délégations aux structures ou commissions qui peuvent ainsi se donner des pouvoirs, ce qui a pour effet d'éloigner les responsabilités des élus des comités. A cela s'ajoute le manque de solidarité des élus, ce qui ne favorise pas un fonctionnement harmonieux de notre discipline.

L'exemple vous a été donné ces derniers jours avec l'intervention d'élus départementaux, qui par leur information écrite et leur manipulation essaient de vous prendre la main pour voter aujourd'hui dans le sens qu'ils entendent. Je désapprouve cette façon de faire, c'est une forme de démocratie organisée pour obtenir le pouvoir entre amis. Par expérience, je sais que les donneurs de leçon utilise facilement le « faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais ». Pour ce qui est du positif : en 1995 lorsque j'ai été élu Président de la Ligue, nous avions un emploi solidarité puis deux CTS et en réserve financière 244 909 francs soit 37 336 euros.



Aujourd'hui, grâce à vous et aux décisions prises en Assemblée Générale la Ligue s'est donné les moyens au fil des années, de se professionnaliser pour répondre aux exigences fédérales et rendre le meilleur service possible à toutes les associations sportives et leur licenciés. Elle a deux salariées administratives, un agent d'entretien, deux conseillers techniques régionaux, un conseiller technique arbitre et toujours deux conseillers techniques sportifs, puis les finances qui permettent à notre Ligue de pouvoir fonctionner 6 mois en attendant les rentrées financières habituelles. Notre fond de roulement est de 125 046 euros. Cette somme, peut aux yeux de certains, paraître importante mais n'oubliez pas que la Ligue est une petite entreprise avec un Président responsable des engagements pris vis-à-vis des salariés et du code du travail.

A cela s'ajoute grâce à vous et vos prédécesseurs, des locaux dont vous êtes propriétaire et qui permettent aux salariés et vos élus de travailler dans de bonnes conditions à moindre frais. De ces constats, je peux vous dire que le rôle d'un Président de Ligue n'est pas honorifique, il se doit d'être un chef d'équipe qui anime les bureaux et comités directeur, et essaye de concilier les sensibilités des uns et des autres.

Il fait le lien entre toutes les parties administratives, institutionnelles et juridiques avec un point très important le lien étroit qu'il doit avoir avec le trésorier.

Les élus bénévoles ne peuvent plus à eux seul faire le travail qu'il leur est demandé par la Fédération, les institutions légales, le fonctionnement quotidien des commissions, la communication avec les clubs, les licenciés, mais il est clair que les directives viennent toujours des élus qui sont les seuls responsables des décisions prises.

Vous avez dans votre dossier « Assemblée Générale » les comptes rendus des commissions, je ne ferai donc aucun commentaire, vous aurez tous le loisir d'interroger les présidents des commissions.

La saison 2015/2016 s'est bien passée dans son fonctionnement, mais avec un souci permanent d'ordre plutôt financier, du fait que les dépenses augmentent plus vite que les recettes. Vous le verrez lors du rapport du trésorier, nous enregistrons un déficit. Cette situation doit nous mettre en éveil et exiger plus de rigueur, mais surtout engager des dépenses, que si celles-ci ont été prévues. C'est pourquoi avec le trésorier nous avons proposé un budget prévisionnel nettement inférieur à celui de 2015/2016, le prochain Président avec son comité directeur pourra l'actualiser en fonction des événements.

L'important pour moi après 21 ans est de céder à une nouvelle équipe dirigeante, une ligue en bonne santé financière. Dans les mois qui viennent vous aurez à confronter les bilans financiers des deux ligues Haute et Basse-Normandie pour trouver un équilibre acceptable par toutes les associations sportives, pour la ligue de Normandie et les deux entités fonctionnelles. Pour terminer, je remercie toutes les équipes qui m'ont accompagné dans la gestion de la ligue ainsi que les salariés techniques et administratif plus particulièrement Nathalie et Stéphanie qui par leur professionnalisme, leur gentillesse permettent un fonctionnement harmonieux avec les élus et toutes les associations sportives, je vous souhaite à tous réussite pour la nouvelle Ligue de Normandie avec un souci permanent gérer et proposer dans l'intérêt général de notre discipline le basket.

Bonne assemblée générale.

Merci de votre attention. »



Rapport moral d'activité

Monsieur Rémi GREGOIRE commente son rapport qui se trouve dans le bulletin de l'Assemblée Générale

« Il met en avant l'importance de la réunification de la Normandie pour la Ligue de Basket. Il y a beaucoup de différence de fonctionnement et il faut être vigilant avec cette réunification et garder en mémoire nos intérêts.

Cette Ligue se fera mais avec nous et non pas sans nous. ».

Pas d'avis contraire.

Le rapport est approuvé

Monsieur Michel ROUSSEL remercie Remi GREGOIRE.

Rapport du Trésorier Général

Monsieur Claude DE BELS commente le rapport qui se trouve dans le dossier de l'Assemblée Générale.

Il est à noter :

Un résultat négatif de 20 676.71 €

M. GAUDRAY, expert-comptable et responsable de la Société SECC commente les comptes de résultat.

Question

AL Aplemont – M. LEJARDINIER

« S'agit-il d'une comptabilité d'engagement u une comptabilité de trésorerie ? »

Réponse de M. GAUDRAY

« Il s'agit d'une comptabilité d'engagement ».

AL Aplemont – M. LEJARDINIER

« Pourquoi le 4^{ème} quart des licences n'apparaît pas ? »

Réponse de M. GAUDRAY

« Le 4^{ème} quart des licences de cette saison apparaîtra sur la saison prochaine, comme tous les ans car notre comptabilité s'arrête au 30 avril et nous recevons l'appel du solde de la FBBB fin mai. Comme tous les ans il y a un décalage pour le 4^{ème} quart. »

Pas d'avis contraire, une abstention, les comptes sont adoptés.

Rapport des vérificateurs aux Comptes

M. ROUSSEL précise qu'il n'y a pas eu de vérification de comptes par les vérificateurs.

Seul M. LEFEVRE était candidat, mais compte tenu que celui-ci a été élu cette saison il ne peut prétendre à cette fonction. Lors de la dernière assemblée générale il a été précisé qu'une place demeuré libre et ouverte à toute candidature.

Personne ne s'est présenté.



Question

US Ste Marie du Havre – M. ROMEDER Dominique

«Il nous est donc possible de nous rendre au Tribunal Administratif, puisqu'il n'y a pas eu de commissaire aux comptes comme le stipule les statuts ?»

Réponse de Michel ROUSSEL

« Faite à votre convenance. »

Le budget prévisionnel est présenté

Une baisse des charges est adoptée compte tenu des subventions qui sont aussi en baisse.

Il est mis en avant qu'il faudra être plus strict dans les dépenses.

Le Budget prévisionnel 2016-2017 est adopté à l'unanimité des présents.

Les dispositions financières ont été acceptées lors du dernier Comité Directeur du 26 mai 2016. Elles demeurent identiques à celle de la saison dernière.

Election des commissaires aux comptes

M. ROUSSEL demande s'il y a des candidats pour cette fonction.

M. LEJARDINIER fait acte de candidature.

M. LEJARDINIER est élu à ce poste et une place demeure pour un éventuel candidat.

Réforme Territoriale

Monsieur ROUSSEL présente la mise en place de la réforme territoriale au niveau de la Ligue de Basket Normande.

- La Fédération a mis en place une CCR (Commission de Coordination Régionale) où sont présents les Présidents des Ligues de Haute et Basse-Normandie ainsi que les Présidents des cinq départements.
- La mise en place des nouvelles structures fédérales est fixée au 31 décembre 2017 par le ministère.
- Lors des réunions du 15 janvier et du 26 avril 2016, l'ensemble des participants de la CCR se sont accordés pour créer sans délai une **CER (Commission Exécutive Régionale)** provisoire destinée à traiter tous les dossiers avec le Conseil Régional Normand, le CNDS et l'échelon fédéral.
- Cette CER aura pour mission de représenter la future ligue Normande auprès des autorités Régionales, élaborer un budget prévisionnel, un projet sportif régional et mettre en œuvre les différentes actions dans le domaine sportif, technique et officiels.
- La CER sera composée de 20 membres : les 7 Présidents (Ligues Régionales et Départements) puis 13 autres membres, 8 en Haute-Normandie et 5 en Basse-Normandie.
- Les membres de cette CER seront désignés immédiatement après les assemblées générales des deux ligues afin d'être opérationnelle dès le début de la saison 2016/2017.
- Les assemblées générales devront se prononcer sur le principe de la mise en place de la CER.
- Les réunions fédérales à venir :
 - Séminaire territorial les 26 et 27 novembre 2016,
 - Bureau et séminaire des élus de la FFBB les 15, 16 et 17 décembre 2016 pour le projet FFBB 2016-2020 : la réforme territoriale,
 - Séminaire 7 et 8 janvier 2017 avec les Présidents, secrétaires et trésoriers des ligues et comités.



Monsieur ROUSSEL demande s'il y a des observations par rapports à cette organisation. Ce mode d'organisation est adopté à l'unanimité de l'assemblée présente.

Rapport des commissions

TECHNIQUE : Nathalie LANOE

Madame LANOE Nathalie commente le rapport qui se trouve dans le bulletin de l'Assemblée Générale.

Elle remercie les clubs qui ont ouvert leur porte cette saison à la commission technique, ainsi que l'équipe technique régionale.

- **Formation des Joueurs : Monsieur SIMON Christophe**

Monsieur SIMON Christophe commente le rapport qui se trouve dans le bulletin de l'Assemblée Générale.

« Je ne reviendrai pas sur le rapport mais je tiens à préciser que la formation du joueur est le cœur de métier des Ligues mais nous avons aussi des missions supplémentaires à mettre en place. Le Plan Citoyen du Sport fait partie de celle-ci et qui est fortement demandé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Nous invitons tous les clubs à mettre en évidence leurs actions en faveur de la citoyenneté. En les mettant en valeur nous les mettrons en avant.

Christophe SIMON tient à remercier Michel ROUSSEL pour ces 13 ans de collaboration et pour son soutien permanent.

Un nouvel emploi de technicien a été créé cette saison, ce qui a permis d'effectuer de nouvelles actions, toutefois la mutation d'Antoine LIGONNIERE pour la saison prochaine va nous contraindre de réduire nos actions. Il va falloir que nous nous adaptions en conséquence.

Pratique Féminine

La répartition des licenciés au sein de notre ligue est de 29 % féminines pour 71 % masculine. Nous sommes en dessous de la moyenne nationale. Le Basket est le premier sport collectif féminin, nous faisons des actions mais il faut que nous accélérions le mouvement car la pratique féminine n'est pas assez mise en valeur.

Sur le challenge de l'adresse on constate que le chiffre moyen de réussite est de 30 % c'est un pourcentage qui demeure faible pour un geste technique qu'est le lancer franc.

Pour motiver nos jeunes joueuses il faut leur donner la capacité de mettre des points en leur donnant des outils techniques.

- **Formation des Cadres : Antoine LIGONNIERE**

Antoine LIGONNIERE commente le rapport de la formation des cadres qui se trouve dans le dossier de l'Assemblée Générale.

Antoine LIGONNIERE informe l'assemblée qu'il est muté dans la Ligue des Pays de la Loire à la date du 1 septembre 2016.

Les 12 années qu'il a passé avec nous, lui a fait découvrir une belle région de basket.

Il y a eu beaucoup de travail accompli en bonne collaboration avec ces collègues. Le travail que l'on fait peut être efficace que si on fait un travail d'équipe.



Trois exemples de réussite :

- Pôle espoirs :

Le travail avec Bruno SUARES et les entraîneurs des clubs a permis à 5 joueurs d'intégrer l'INSEP et des joueurs en équipe de France.

Tout cela est le fruit du travail d'équipe.

- Formation de cadres :

L'avantage d'être 2 CTS sur une ligue est que chacun a un engagement total sur cette action. Il a été formé un grand nombre d'entraîneurs qui sont maintenant dans vos clubs et ceci dans l'intérêt des joueurs et joueuses.

Cette saison nous avons été, dans vos clubs, avec les lundis techniques. Nous avons été dynamiques.

Nous avons laissé un héritage et nous espérons que celui-ci augmentera vers de meilleurs résultats.

Commentaire

St Thomas BH – M. YON François

« Il y a 3 ans, j'étais venu me plaindre car nous ne voyons pas de CTS sur le secteur du Havre. Maintenant je remercie les CTS car ils étaient présents et ceci demeure un vecteur de rapprochement social et j'espère que ces lundis techniques seront reconduits et non annulés pour cause de budget »

Nathalie LANOE remercie Antoine LIGONNIERE et lui remet un souvenir de Normandie.

Pas d'avis contraire.

Le rapport est approuvé

Monsieur Michel ROUSSEL remercie Nathalie LANOE

SPORTIVE : Patrice ROMERO

Monsieur Patrice ROMERO commente le rapport qui se trouve dans le bulletin de l'Assemblée Générale

Beaucoup de travail comme tous les ans.

Différents points sont à soulever.

- Il est constaté beaucoup de pénalité dont pour licence manquante, il est rappelé que la présentation du volet joint à la licence accompagné d'une pièce d'identité équivaut à la licence officielle.

- Concernant les nouveaux tracés aucun club n'a été sanctionné pour l'absence de ceux-ci.
- La commission sportive a communiqué par l'intermédiaire du site de la Ligue avec 16 notes d'information et 37 PV hebdomadaires.

- Concernant les inter-équipes, une amélioration est venue de la part de la FFBB de par le club porteur.

- Fautes techniques, un record cette saison 502 ont été sifflées cela en considérant que les fautes bancs ne sont pas retenues. A ce sujet, le rôle de la commission sportive est de relever les fautes techniques, elle ne tient pas compte des circonstances de celles-ci.

Sur ces 502 fautes techniques, 21 dossiers ont été remis à la discipline par l'intermédiaire du secrétaire général.



- Organisations de la CRS
 - Opens masculins et féminins pour la 3^{ème} édition
 - Plateau coupe de France à BC Barentin et AL Aplemont (obligations fédérales)
 - Finale Normande Masculine au Havre (AL Aplemont)

Saison prochaine

Les Opens 2016

Opens masculins : 24 et 25 septembre 2016 au Havre Gymnase la Saussaye (US Ste Marie du Havre)

Open féminins : 1 et 2 octobre 2016 sur le secteur de Rouen lieu à déterminer.

Nous rappelons que :

- E-marque sera obligatoire dès la saison prochaine sur l'ensemble des championnats seniors. Et demeurera possible sur les championnats jeunes.

- Changement de dénominations de nos championnats séniors.

- Pré national remplace Excellence Régional.
- Régionale 2 remplace les Promotion Excellence Régional.
- Régionale 3 remplace l'Honneur Régional.

- Remerciements

Aux clubs ayant reçu nos manifestations et particulièrement aux groupements sportifs de AL Aplemont qui a reçu trois grosses manifestations.

Remerciements aux associations sportives pour leur aide et leur prêt d'installation sportive pour les diverses manifestations.

- 4contre 4

Concernant le 4 contre 4 dans la catégorie U13, a décision sera prise lors du prochain Comité Directeur. A ce jour aucune décision n'a été prise.

Cependant Monsieur ROMERO précise « Pour ma part, je suis pour le passage en 5 contre 5 car c'est une décision FFBB pour que le 5 contre 5 soit appliqué au niveau régional et de plus la Basse Normandie joue en 5 contre 5. on a un devoir d'harmonisation avec la Région. »

Pas de question

Pas d'avis contraire.

Le rapport est approuvé

Monsieur Michel ROUSSEL remercie Patrice ROMERO.

Challenge de l'Adresse

Monsieur ROMERO commente le rapport qui se trouve dans le dossier de l'Assemblée Générale.

Nous rappelons que ce challenge nécessite énormément de temps pour le pointage.

Pas d'avis contraire.

Le rapport est approuvé

Monsieur Michel ROUSSEL remercie Patrice ROMERO.

CRO : Marc LEBLOND

Monsieur Marc LEBLOND commente le rapport qui se trouve dans le dossier de l'Assemblée Générale.



Monsieur LEBLOND met en avant différents points :

- les petits clubs vont de l'avant par rapport aux gros clubs qui sont plus à la traîne concernant les formations arbitres.
- Remerciement à la commission technique pour le travail en collaboration avec la CRO.
- Concernant le grand nombre de technique, M. LEBLOND précise que certains entraîneurs « cherchent » l'officiel, et cela demeure difficile car certains sont difficiles à canaliser.
- Amélioration dans l'accueil des officiels dans les groupements sportifs lors des rencontres.
- E-marque est bien appliquée dans certains clubs. Il est rappelé que la formation est ouverte à tous et est présente depuis déjà plusieurs saisons.

Question

AL Déville – M. Hubert HAUCHARD

« *Le recyclage OTM et CF se déroulera-t-il ?* »

Réponse de Marc LEBLOND.

« *Oui normalement le 17 septembre 2016.* »

Question

AL Déville – M. Hubert HAUCHARD

« *Si nous n'effectuons pas le recyclage doit-on être considéré comme descendant au niveau départemental ?* »

Réponse de Marc LEBLOND.

« *On ne parle pas de descente, mais si la personne n'est pas recyclé, elle n'avancera pas, on ne peut pas vivre sur ses acquis. Si e recyclage n'est pas effectué, on devra prendre une décision.* »

- Barème de l'arbitrage, il y a une baisse suite aux directives nationales. Harmonisation.

Question

US Ste Marie du Havre – M. Dominique ROMEDER

« *Pourquoi le recyclage et les formations arbitres se déroulent au CRJS de Vernon et non pas dans le « centre » de notre région, Petit Couronne ?* »

Réponse de Marc LEBLOND.

« *Nous allons là où nous sommes acceptés, Vernon nous accueille si nous avons d'autre possibilité, je suis preneur.* »

Question

St Thomas BH – M. François YON

« *Lorsque l'on regarde les statistiques du dossier, on peut noter que les 10 premiers officiels représentent 30 % des Fautes Techniques. Les clubs doivent faire des efforts mais la CRO doit aussi mettre en place en s'engageant auprès de ces officiels. Face à cela il n'est pas normal que cela soit que les joueurs qui passent en discipline. Surtout lorsque l'on lit certains commentaires sur Facebook des officiels qui se vantent d'avoir mis des techniques lors du week-end.* »

Réponse de Marc LEBLOND.

« *Cette saison, il y a eu deux dossiers ouverts à l'encontre des arbitres. Quand à Facebook je suis contre, le comportement de ces officiels est inacceptable.* »



Question

BC Caudebec en Caux – M. Bruno GALLIER

« *Quand aura-t-on la pénalité concernant le statut de l'arbitrage de cette saison ?* »

Réponse de Marc LEBLOND.

« *C'est la FFBB qui envoie les décisions directement aux clubs, nous ne sommes pas informés des décisions.* »

Pas d'avis contraire.

Le rapport est approuvé

Monsieur Michel ROUSSEL remercie Marc LEBLOND.

FEMININE : Anita LEFEVRE

Madame Anita LEFEVRE commente le rapport qui se trouve dans le dossier de l'Assemblée Générale.

Pas d'avis contraire.

Le rapport est approuvé

Monsieur Michel ROUSSEL remercie Anita LEFEVRE.

MEDICALE : Philippe LEFEBVRE

Monsieur Philippe LEFEBVRE commente le rapport qui se trouve dans le dossier de l'Assemblée Générale.

Monsieur Philippe LEFEBVRE précise qu'à partir de cette saison, les dossiers médicaux doivent être faits par un médecin agréé par la FFBB.

Les arbitres départementaux doivent envoyer leur dossier au Comité Départemental dont ils dépendent.

Les arbitres régionaux et France doivent envoyer leur dossier à la LBBHN.

Question

AL Déville – M. HUBERT HAUCHARD

« *La nouvelle procédure nous impose d'envoyer les dossiers aux Comités Départementaux mais ceux-ci n'ont pas de Commission Médicale et pas de médecin. Où est la confidentialité à ce niveau ?* »

Réponse de Gérard SALIOU.

« *Lorsque vous envoyez vos dossiers à la LBBHN, le Docteur DARBET valide le dossier, quant à nous dans le comité on prend acte du dossier. C'est tout.* »

Question

AL Déville – Mme. Véronique VERRIER

« *Les dossiers des saisons précédentes sont où ?* »

Réponse de Philippe LEFEBVRE.

« *Ils sont archivés dans le local trésorerie qui est toujours fermé à clé, dans une armoire qui est aussi fermée.* »



Question

BC Epouville – M. Serge PAUMELLE

« Il est difficile pour les arbitres d'avoir un rendez-vous car très peu de médecin agréés. Donc il est difficile que l'arbitre soit qualifié pour le mois de septembre. »

Réponse de Philippe LEFEBVRE.

« J'en suis conscient mais nous n'y pouvons rien, il s'agit d'une décision de la FFBB et nous devons nous y tenir. ».

Pas d'avis contraire.

Le rapport est approuvé

Monsieur Michel ROUSSEL remercie Philippe LEFEBVRE.

DISCIPLINE : Olivier RENGOT

Monsieur Olivier RENGOT commente le rapport qui se trouve dans le dossier de l'Assemblée Générale.

Année catastrophique 38 dossiers au total répartie de la façon suivante :

- 17 dossiers classiques
- 21 dossiers pour 4 fautes techniques.

Nous n'avons pas la solution face à ce problème, une nouvelle information doit être faite au niveau des joueurs en leur expliquant bien que leur comportement amène des coûts qui peuvent être important à leur club.

En début de cette saison, la commission de discipline s'est rendue au recyclage des arbitres pour échanger et mettre en avant le fait que les dossiers sont de plus en plus importants.

Nous avons déjà constaté une différence dans le nombre de dossier entre la Haute et la Basse-Normandie.

Il y a beaucoup de dossiers pour les fautes techniques lors des ouvertures de ces dossiers seul les licenciés concernés sont convoqués. Pas les officiels. Concernant les autres dossiers, les officiels et toutes les autres personnes de cette rencontre sont convoqués.

Chaque rapport est étudié minutieusement. La commission de discipline est une équipe.

Nous ferons une note d'information auprès des groupements sportifs.

Intervention de Monsieur LELANDAIS Jean Baptiste – Avocat

Monsieur Jean Baptiste LELANDAIS tient à remercier M Michel ROUSSEL pour son soutien ainsi que le secrétariat pour leur travail car beaucoup de dossiers cette saison.

Quelques points sont à préciser :

- Les décisions des affaires de discipline peuvent être très longues car il faut absolument justifier toutes les décisions. Cette saison nous avons beaucoup de dossier pour 4 Fautes techniques et ces dossiers doivent être traités de la même manière que les autres. Il est évident que si la personne concernée vient pour la cinquième fois en commission de discipline, nous sommes obligés de sanctionner pour que les choses ne s'aggravent pas.

- Les joueurs doivent être informés des sommes au minima qui sont incluse dans l'ouverture des dossiers.



Certaines personnes essayent toujours de trouver les failles dans un dossier afin que celui-ci soit caduc, c'est pour cela que je pense qu'il est nécessaire qu'il y ait un juriste dans cette commission.

Question

CS Gravenchon– M. Hervé RAYMOND

« Nous disposons dans mon groupement sportif d'un salarié non licencié chez nous. Celui-ci a été suspendu dans le cadre de son club d'appartenance. Cependant c'est moi en tant qu'employeur qui suis pénalisé car celui-ci n' a pas l'us de fonction le temps de sa suspension et de plus je n'ai pas été informé de sa suspension par la commission de discipline. »

Réponse d'Olivier RENGOT

« Nous n'avons rien à voir avec son employeur, lors de sa suspension nous informons la personne concernée et son club d'appartenance. C'est au licencié concerné d'informer son employeur ou toute autre personne qu'il estime devoir être informé. De plus la Ligue n'a rien à voir avec vos relations employeur salarié.»

Commentaires

St Thomas BH – M. François YON

« Cette affaire était une affaire du Comité départemental, nous étions conscients que cela touchait son activité professionnelle toutefois nous n'avons aucun moyen d'appliquer une peine d'intérêt général. Le problème est que nous avons de plus en plus de professionnalisation donc on a plus de risques de se trouver dans cette situation.

Jean baptiste LELANDAIS précise que compte tenu des règlements il y a très peu de « marge de manœuvre » pour des cas bien spécifiques.

Il sera demandé à la FFBB un complément pour les règlements.

Pas d'avis contraire.

Le rapport est approuvé

Monsieur Michel ROUSSEL remercie Olivier RENGOT.

COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT : Michel GOMEZ

Monsieur Michel GOMEZ commente le rapport qui se trouve dans le dossier de l'Assemblée Générale.

Nous avons une grande nécessité de communiquer.

Le Tournoi des léopards 2016 se déroulera les 9 et 10 septembre à Evreux.

Nous vous avons remis une affiche à vous tous afin que vous puissiez informer vos licenciés.

Pas d'avis contraire.

Le rapport est approuvé

Monsieur Michel ROUSSEL remercie Michel GOMEZ.



SALLES ET TERRAINS – Henri Mohamed TERNATI

Monsieur Henri Mohamed TERNATI Monsieur Michel GOMEZ commente le rapport qui se trouve dans le dossier de l'Assemblée Générale.

Pas d'avis contraire.

Le rapport est approuvé

Monsieur Michel ROUSSEL remercie Henri Mohamed TERNATI.

Assemblée Générale de la Fédération Française de Basket-Ball.

5696 voix représentées

Représentants désignés :

- GOMEZ Michel - 5066 voix
- LANOE Nathalie - 3116 voix

Non élu :

- Marc LEBLOND – 1191 voix
- Anita LEFEVRE – 759 voix.

Résultat des élections

13 647 licenciés – 12 977 licenciés représentés présents – 12 629 votants

Comité Directeur de la Ligue de Basket-Ball de Haute-Normandie.

<u>Nom Prénom</u>	<u>Voix</u>		<u>Nom Prénom</u>	<u>Voix</u>	
LANOE Nathalie	11 636	Elue	GUILBERT Jean Christophe	6 244	Non élu
LEFEVRE Anita	11 575	Elue	LEBLOND Marc	6 904	Non élu
ROMERO Patrice	9 856	Elu	LEFEVRE Philippe	8 794	Elu
SAMWIL Medhat	10 115	Elu	LEFEVRE Pascal	8 996	Elu
WETZLER Jean Claude	9 079	Elu	LETELLIER Joël	8 464	Elu
YON François	9 110	Elu	PESQUET Pascal	6 496	Non élu
BAVEUX Denis	5 637	Non élu	POTTIER Pascal	4 343	Non élu
BOULENGER Daniel	6 892	Non élu	PREVOST Xavier	7 630	Elu
DARMAGNAC Alain	8 861	Elu	RENGOT Olivier	4 347	Non élu
DUTOT Yves	6 371	Non élu	ROMEDER Dominique	7 891	Elu
FAURRE Xavier	9 038	Elu	SALIOU Gérard	9 006	Elu
GALAIS Jean Pierre	8 037	Elu	TERNATI Henri Mohamed	7578	Elu
GOMEZ Michel	10 225	Elu	VIERO David	8 291	Elu
GREGOIRE Rémi	10 554	Elu			

A l'issue de ces votes, le comité directeur élue a délibéré à huit clos et a désigné à Monsieur GOMEZ Michel, Président de la LBBHN.



Récompenses

○ Championnats:

- Exc. Régionale Masculine : AL Montivilliers
- Promo. Exc. Régionale Masculine : US Gravigny
- Honneur Régionale Masculine : S Sottevillais CC
- Excellence Région Féminine : AL Aplemont 2
- Promo. Exc. Régionale Féminine : Hauts de Rouen B
- U20 Masculins : SPO Rouen
- U17 Masculins –division 1 : ALM Evreux 2
- U17 Masculins – division 2 : AL Césaire Levillain
- U17 Féminins : E Nétreville B
- U15 Masculins SPO Rouen 2
- U15 Féminine : IE – AS St Denis de Sanvic
- U13 Masculins Trophée Antoine PISAN : GCO Bihorel
- U13 Féminins Trophée Geneviève GUINCHARD: E Nétreville B

2 premiers du classement dans chaque catégorie ont remporté une place au Camp Eté de Forges les Eaux soit 4 places,

20 jeunes arbitres désignés par les CDO 27 et 76 recevront également une place au Camps d'été de Forges les Eaux afin de se perfectionner et appréhender la technique de jeu.

Cette action est rendue possible avec le mécénat négocié avec la Poste Régionale.

Médailles et Lettres

○ Lettres de Félicitations Régionale

- | | |
|--------------------|------------------------|
| • BREANT Florentin | ALM Evreux |
| • DEVEAUX Marion | GCO Bihorel |
| • HARIEL Charles | BC Mesnil Esnard Franq |
| • LE GALL Kevin | GCO Bihorel |
| • MALOT Laurent | CS Gravenchon |
| • PERRE Cyril | BC Mesnil Esnard Franq |
| • PETIT Tiphaine | AL Déville |

○ Lettre de Félicitation Fédérale

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| • CHANTEMARGUE Pierre | SPO Rouen |
| • LANFRAY William | CB Petit Quevilly |
| • LE TOULLEC Anne | US Ste Marie du Havre |
| • MOURRIER Yoann | US Le Trait Yainville |
| • PAUMELLE Laurence | BC Epouville |

○ Médaille de Bronze

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| • DEBONNE Yvonne | SPO Rouen |
| • GALLIER Bruno | BC Caudebec en Caux |
| • HEBERT Manuel | Loisirs Corporatifs Havrais |
| • JOUANNE Isabelle | AL Aplemont |
| • WETZLER Jean Claude | ES Vallée Eure |



○ **Médailles d'Argent**

- BERAULT Mickael
- DUTOT Huguette
- HASNE Thierry
- HAUCHARD Hubert
- MARIE Pascal
- VIERO David

US Ste Marie du Havre
ASPTT Rouen
Montville Houppeville B
AL Déville
Pont de l'Arche B
St Thomas BH

○ **Médaille d'Or**

- GUILBERT Stéphane
- OLLIVIER Gérard
- VANNIER Claude

CS Gravenchon
AL Cesaire Levillain
Patronage Laique Havrais

Le Président de la L.B.B.H.N.

